

# PLAN STRATÉGIQUE

## Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie

2022 - 2027



# SOMMAIRE

## PRÉAMBULE

Rappel du contexte .....	3
--------------------------	---

## LA DÉMARCHE .....

<b>Partie 1: l'humain acteur de l'éducation populaire .....</b>	<b>5</b>
-----------------------------------------------------------------	----------

<b>1.</b> Une fédération d'associations .....	<b>5</b>
<b>2.</b> L'organisation de la FOL .....	<b>5</b>
<b>3.</b> Les élus .....	<b>7</b>
<b>4.</b> Les salariés .....	<b>7</b>
<b>5.</b> Les partenaires .....	<b>8</b>

<b>Partie 2: des mots aux actes .....</b>	<b>9</b>
-------------------------------------------	----------

<b>1.</b> Nos idées, nos actions, se positionner et promouvoir .....	<b>9</b>
A. Élaborer des documents d'orientation .....	<b>10</b>
B. Concevoir et développer des documents de présentation .....	<b>11</b>
<b>2.</b> Entreprendre et innover .....	<b>11</b>
A. Un projet de mécénat .....	<b>11</b>
B. Révolution numérique de la FOL .....	<b>12</b>
C. De nouveaux projets d'accueil en lien avec les besoins actuels .....	<b>13</b>
<b>3.</b> Éduquer, se former tout au long de sa vie au service de nos réseaux .....	<b>14</b>
A. Auprès du grand public .....	<b>15</b>
B. À destination du réseau .....	<b>16</b>
C. À destination des salariés .....	<b>16</b>
<b>4.</b> Favoriser l'écocitoyenneté par l'éducation populaire .....	<b>17</b>
A. S'engager vers l'écoresponsabilité par les outils et la mobilité .....	<b>19</b>
B. Vers une charte d'engagement pour l'alimentation .....	<b>20</b>
C. L'éducation à l'écocitoyenneté .....	<b>20</b>

# PRÉAMBULE - RAPPEL DU CONTEXTE

Depuis 10 ans, un travail de structuration de la FOL74, à la fois association et entreprise de l'économie sociale et solidaire, a été conduit, en s'appuyant sur 4 secteurs d'activité et les services généraux. Nous achevons fin 2020 notre projet stratégique mis en œuvre depuis 4 ans. Dans ce travail, il s'agissait de répondre aux orientations politiques définies par notre conseil d'administration, en associant l'USEP et l'UFOLEP dans le domaine du sport et le CDPC, au niveau du cinéma. Le cercle Condorcet est devenu un acteur incontournable de notre débat d'idées.

Nous avons aujourd'hui une organisation suffisamment stable pour envisager une nouvelle étape permettant de renforcer nos orientations politiques.

Pour cela nous avons des points structurants qu'il convient de rappeler: la formation tout au long de la vie, initiale, continue, professionnelle; l'action en direction de l'enfance et de la jeunesse; le lien fondamental avec l'école publique; l'action sociale au sens large; le lien fédératif, le lien avec les associations et les collectivités, notamment au travers du réseau des animateurs permanents avec des contrats adaptés à chaque territoire. Nos partenariats demeurent solides, dans tous les secteurs, liés à la qualité des actions. La gestion est transparente et nous disposons d'un patrimoine important, en gestion ou en propriété.

Des interrogations existent, interrogations liées à nos difficultés, au contexte ou à l'environnement. L'hiver 2022, après une énième résurgence du Covid-19, a vu la guerre se déclarer en Ukraine, avec son lot de propagandes nauséabondes, d'atrocité amenant des millions de personnes à devoir s'exiler. Preuve en est une nouvelle fois que la paix demeure fragile. Ces évènements auront un impact sur nos activités et vont réduire à terme nos marges de manœuvre. Mais il ne faut pas qu'elle agisse sur notre capacité à faire, à rebondir, et à produire une plus-value sociale et éducative, bien plus importante qu'un excédent d'argent. C'est un regret, mais la dimension commerciale est devenue incontournable, voire parfois prépondérante pour l'organisation de nos classes de découvertes et de nos colonies de vacances. La dernière collectivité avec qui nous avons signé des conventions, est passée par l'appel d'offre en septembre 2020. Seuls quelques comités d'entreprises historiques continuent à nous faire confiance sans recourir à la mise en concurrence.

Les financements sont toujours plus contraints, les discours se radicalisent et la durée des conventionnements se réduit. C'est dans ce cadre très difficile que se sont déroulées les élections municipales, présidentielles et législatives. Il nous faut plus que jamais faire preuve de pédagogie avec les nouveaux élus pour expliquer, affirmer et défendre notre projet.

Le plan stratégique à 5 ans vise à donner les objectifs principaux que nous allons tenter d'atteindre.

Ces objectifs s'appuient à la fois sur nos statuts et le travail engagé en octobre 2020 par les 4 commissions, le Bureau et le Conseil Fédéral.

Le plan stratégique donne aux élus et aux salariés un cadre clair sur notre organisation interne, le rôle de chacun et permet ainsi à chacun de pouvoir inscrire son action bénévole, salariée, militante à partir des objectifs que nous nous sommes collectivement définis.

Il s'agit bien d'avoir un document qui guide le travail de chacun sans que celui-ci devienne un carcan.

Il s'agit de répondre à l'actualité du moment mais en ayant conscience que les choses bougent très vite. Il faut par conséquent conserver notre capacité d'adaptation et d'innovation qui a toujours fait la force de la FOL.

# LA DÉMARCHE

Nous étions arrivés au terme du projet 2016 – 2020 qui avait été validé par l'Assemblée Générale de juin 2017.

Si le contexte actuel de crise sans précédent nous oblige à observer une très grande vigilance sur la gestion financière de l'association, nous devons, avant tout, veiller au développement de notre projet départemental, avec toutes ses spécificités, sans quoi nous courrons le risque d'être réduits à très brève échéance au rôle d'association gestionnaire prestataire de la commande publique et opérateur départemental de la Ligue de l'Enseignement, dans laquelle nous devons, par ailleurs, rester ancrés.

**Évoluer, progresser, réfléchir,  
échanger, confronter est un devoir  
pour la FOL 74 afin qu'elle s'inscrive  
dans le temps présent et prépare  
l'avenir.**

Nos pratiques à venir et nos choix doivent rester dans le prolongement de nos orientations historiques que nous ne devons pas oublier. Notre engagement est celui de la fidélité à notre histoire, à nos valeurs, à nos principes, à la laïcité.

La FOL 74, entreprise associative, gère directement de nombreuses activités avec le souhait de « coller » aux besoins des usagers, des jeunes, des usagers mais surtout pour leur permettre de proposer, de s'émanciper, de rêver, d'agir avec et pour tous dans une démarche d'éducation populaire.

Nous nous appuyons dans nos réflexions, sur nos structures, et notre projet éducatif et notre plan stratégique présenté ci-après.



# L'HUMAIN ACTEUR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

## 1. UNE FÉDÉRATION D'ASSOCIATIONS

La Fédération des Œuvres Laïques est constituée de militants de l'Éducation Populaire, d'élus, de bénévoles, d'engagés volontaires, de salariés qui agissent collectivement pour les enfants, de jeunes, d'adultes de toute catégorie sociale.

Elle demeure une association et une fédération dirigée par des élus: ces associations sont réparties sur l'ensemble du département et s'appuient sur la FOL74 dont l'USEP, l'UFOLEP, le CDPC pour réaliser leurs activités sur tout le territoire. L'ensemble de ces associations est porté par des bénévoles qui donnent de leur temps, de leur énergie et qui ont besoin de soutien et d'accompagnement technique.

Militants de l'éducation populaire, notre rôle est de favoriser l'émergence, le maintien de toutes les initiatives. C'est là que réside toute la force de notre mouvement et permet à nombre d'actions de se réaliser dans notre département.

**C'est bien la complémentarité de la professionnalisation et du bénévolat militant qui fait notre richesse.**

**Richesse que nous retrouvons, dans une grande proportion, chez nos salariés qui dépassent leur cadre d'emploi pour s'engager, au-delà de leur mission, dans d'autres actions de la FOL.**

## 2. L'ORGANISATION DE LA FOL

Par conséquent, nous travaillons à partir d'une organisation qui doit permettre à la fois l'échange entre les élus et les salariés à tous les niveaux de l'association tout en gardant une organisation hiérarchisée nécessaire à la prise de décision.

Nous avons fait le choix d'avoir dans nos instances statutaires, nos commissions et nos groupes de travail une représentation composée à la fois d'élus et de salariés désignés par le Bureau.

Après les bureaux et conseils fédéraux de septembre et octobre 2020, une nouvelle organisation est validée pour faciliter et enrichir la vie statutaire, le débat d'idées et l'implication des élus. La référence première est le projet éducatif de l'œuvre validée lors de l'AG de 2019 à Annemasse. Quatre nouvelles commissions sont créées afin de décliner ce projet, de renforcer nos orientations politiques et le sens à donner à nos actions:

- Éduquer, se former tout au long de la vie au service de nos réseaux
- Entreprendre et Innover
- Nos idées, nos actions, se positionner et promouvoir
- Favoriser l'écocitoyenneté par l'éducation populaire

Constituée d'élus, de militants, de salariés, animée par un vice-président de la FOL avec le soutien d'un des deux référents salariés, chaque commission tire sa légitimité et son expertise de la diversité des expériences de ses membres. Les groupes de travail existants demeurent et sont rattachés à une commission. Les réflexions, idées et projets proposés par les commissions reviennent vers le bureau et le conseil fédéral pour validation.

## Une double mission est assignée aux commissions :

**Mission 1 – prioritaire pour 2021 :** Produire un texte d'orientation pour les rapports et débats de l'AG de juin 2021 dans un premier temps; du prochain plan stratégique à 5 ans dans un second temps.

**Mission 2 :** Conduire un travail d'enrichissement sur le fond de quelques dossiers sur sollicitation et/ou après validation du bureau.

## Représentation des groupes



L'ambition est bien de s'extraire du quotidien pour produire des idées, se fixer des objectifs. La FOL a besoin d'un « laboratoire d'idées et de recherches » pour progresser en favorisant les initiatives qui permettront de décliner nos statuts, notre socle.

Notre démarche est citoyenne. Nos actions doivent être en cohérence avec nos projets. Nous sommes les acteurs d'une économie sociale et solidaire revendiquée et assumée.

Il s'agit de proposer un ensemble d'actions prioritaires avec une organisation permettant d'atteindre ces objectifs.

Il s'agit, par conséquent, de favoriser l'élaboration collective des décisions, l'élaboration de propositions pouvant émaner aussi bien d'élus, de cadres et de salariés visant à contribuer au développement de la FOL.

L'organisation hiérarchique nécessaire au regard de la taille de la structure ne doit pas empêcher ou atténuer la responsabilité de chacun de porter le projet, tout ou partie, de le défendre et de contribuer à son développement, que l'on soit élu ou salarié.

L'organisation doit, par conséquent, viser à favoriser l'échange et la rencontre entre élus et salariés dans le respect des droits et des devoirs de chacun et des statuts de l'association.

## 3. LES ÉLUS

Les élus représentent l'ensemble des réseaux qui constituent la Fédération. Garants des statuts, leur rôle est de :

### ➤ Valider les obligations statutaires :

Rapports pour l'Assemblée Générale annuelle :

- rapport moral et comptes annuels
- Budgets de fonctionnement et d'investissement,
- Décisions liées au patrimoine.

Les décisions sont prises par le Bureau ou le Conseil Fédéral en fonction des sujets, à partir des orientations définies par le projet éducatif et le plan stratégique.

### ➤ Accompagner les équipes de salariés :

- Présence dans les structures et manifestations,
- Suivi de dossiers, d'actions, de projets particuliers,
- Installation de colonies occasionnelles ou convoyages,
- Assistance lors de manifestations culturelles,
- Chantiers bénévoles dans les centres de la FOL.

Les bénévoles soutiennent ainsi économiquement notre association.

### ➤ Impulser des idées à l'occasion de débats de fond sur nos orientations :

- Valeurs portées par la République et les droits de l'Homme : fidélité et constance avec des formes adaptées à notre temps,
- Questions de société : des positionnements pas uniquement théoriques ou intellectuels, mais surtout déclinés dans des actions.

Ces débats réguliers n'appellent pas toujours des décisions. Ils sont aussi une manière pour les élus de conforter ou d'orienter les actions de terrain.

### ➤ Représenter la FOL 74 dans toutes sortes de situations :

- Être au quotidien nos ambassadeurs dans votre environnement proche
- Côtoyer des élus des collectivités lors de manifestations auxquelles ils prennent part
- Des missions définies peuvent être déléguées.

«Avoir plus de liens entre les élus et les salariés»

*Rencontres du personnel 2021*

## 4. LES SALARIES

Les salariés sont chargés de concrétiser par leur travail, leurs compétences, leur professionnalisme les décisions prises par le Conseil Fédéral et/ou le Bureau et les consignes données par leur direction.

### Cela nécessite :

- De l'investissement à partir des valeurs qui nous animent
- De la force de conviction, qualité requise pour surmonter les obstacles
- De la curiosité pour aller voir au-delà de ses missions professionnelles, la richesse qui constitue notre association
- De la rigueur et de la droiture dans le travail au quotidien avec toujours en perspective que nous agissons pour et avec un public
- De l'exemplarité, indispensable surtout quand les salariés travaillent avec des personnes en rupture avec la société
- De l'ambition, pour soi, pour les autres, afin de constituer une culture commune en favorisant l'émergence des qualités individuelles au service de l'intérêt général.

## **Est-il nécessaire qu'un employé de la FOL soit un militant ou doive le devenir ?**

**Certes, non, si cela est une contrainte. L'engagement doit contribuer à l'épanouissement de chacun selon ses propres modalités.**

**Cependant, il est nécessaire que tout salarié adhère aux valeurs et aux projets de la FOL car nous souhaitons que chacun, quels que soient son niveau et son implication dans l'association, porte le projet.**

**En s'appuyant sur les 4 principes suivants :**

- Impulser la réflexion collective et l'élaboration partagée de projets, l'instance décisionnelle étant le Conseil Fédéral
- S'appuyer d'abord sur les ressources internes et utiliser les compétences de chacun de façon transversale pour développer la connaissance collective
- Accepter les différences et de les considérer comme une plus-value et une force, à l'instant où elles apportent au collectif et qu'elles se situent toujours dans le sens du projet partagé
- Promouvoir une plus-value sociale et culturelle.

**« Reconnaissance de l'investissement professionnel et personnel des salariés »**

*Rencontres du personnel 2021*

## **5. LES PARTENAIRES**

La FOL a toujours bâti son action en s'appuyant sur des partenaires. Elle défend la démarche de co-construction avec des associations ou des collectivités territoriales plutôt que la mise en concurrence qui nous ramène à devenir des prestataires de services.

Même si l'environnement nous enferme un peu plus chaque jour dans ces logiques de « marché » en nous obligeant à répondre à des appels d'offres, des appels à marché, des appels à projet auxquels nous sommes bien sûr capables de répondre, nous recherchons en permanence des espaces permettant d'instaurer du dialogue et de la réflexion partagée.

Les missions du service public qui nous sont confiées par les services de l'État et les collectivités territoriales nous conduisent à travailler avec les milieux associatifs, des bénévoles jusqu'au monde de l'entreprise et des artisans.

Notre rôle est de favoriser la rencontre et l'échange entre tous ces partenaires.

➤ **À NOUS DE** garder notre liberté, notre vigilance pour ne pas céder à ce qui pourrait s'entendre comme des prescriptions, financement à l'appui.

➤ **À NOUS DE** conserver nos compétences de gestionnaire rigoureux. Celles-ci passent par le respect de nos engagements qui nous vaut la confiance de nos partenaires.

➤ **À NOUS DE** cultiver nos capacités de réactivité, de souplesse, d'innovation pour reprendre, inventer des dispositifs, pour répondre aux besoins de notre société.



## I. NOS IDÉES, NOS ACTIONS, SE POSITIONNER ET PROMOUVOIR

« Des paroles aux actes », telle est l'injonction que le bureau de la FOL s'est auto-adressée pour redessiner son projet stratégique pour les cinq années à venir. Cette commission comprend cette finalité dans son propre intitulé.

**NOS IDÉES**, elles s'ancrent de manière explicite dans les valeurs républicaines et sur la laïcité, principe premier qui justifie notre existence et qui continue de s'afficher dans la dénomination de notre fédération départementale.

**Nos idées**, elles semblent, évidentes, acquises, partagées. Est-ce si sûr ? Ne sont-elles pas trop implicites ? Ne sont-elles pas appelées à évoluer, à se ressourcer, à s'adapter à un monde devenu si incertain ?

**NOS ACTIONS**, elles prennent sens à partir des décisions du conseil fédéral, des orientations prises, des liens naturels ou construits avec des partenaires institutionnels, des acteurs politiques, des associations ou d'autres types de structures, voire des personnes engagées auprès de nous à titre individuel.

« Améliorer et moderniser le site internet pour mieux informer »

Rencontres du personnel  
2021

**Nos actions**, elles remplissent, ô combien, le quotidien de tous les salariés, elles mobilisent de nombreux bénévoles. Elles sont multiples, se déploient dans des secteurs très variés, ce qui est bien une de caractéristiques de notre fonctionnement. Sont-elles toutes cohérentes, nourrissent-elles toujours le projet de l'œuvre quand elles ne s'inscrivent que dans la reconduction de savoir-faire, aussi efficaces soient-ils ? Quand pouvons-nous prendre le temps de les analyser, de les réinterroger au filtre de nos idées ?

**Se positionner.** Si on se réfère à la définition canonique du dictionnaire « Se situer : se définir par rapport à quelqu'un, quelque chose ». Nous arrivons donc au cœur de la mission qui nous est confiée. Cela commence sans doute par un nécessaire éclaircissement sur la manière dont nous nous définissons. Si cela peut paraître une évidence à l'intérieur d'un service, sommes-nous sûrs que le projet éducatif du secteur des accueils et ses grandes orientations soient connus de chacun ? Que partageons-nous au sein de nos instances mais aussi avec les personnels et les associations sur le droit d'asile ? Ce ne sont que deux exemples, et d'autres peuvent être convoqués dans le champ culturel, sportif, qui montrent que nous avons à mieux faire culture commune, au sein même de notre mouvement, besoin renforcé par le nombre important de salariés et la diversité des sites d'exercice sur le département.

**Se positionner, c'est être aussi capable, grâce à de la prise de connaissance fine de dossiers, de recherche d'informations et d'expertise, d'échanges et de débat, de proposer à nos instances décisionnelles, une potentielle prise de décision sur un sujet de fond ou d'actualité. Là encore les sujets ne manquent pas : quel engagement pour la FOL dans le Service National Universel (SNU), quel positionnement sur un sujet qui interroge le principe de laïcité... Notre rôle est d'éclairer les enjeux, d'identifier les obstacles, de mettre en relief la plus-value éducative et de veiller à la promotion de nos actions.**

**Promouvoir.** Le mot contient en lui-même sa définition; il implique le mouvement, le développement. Il s'agit donc pour nous de nous mettre cette fois-ci dans une dynamique de mise en œuvre. C'est décliner nos actions de manière volontariste.

C'est définir le périmètre de notre intervention, les publics cibles. Notre travail est de rendre lisible et visible chacune de nos

actions au quotidien. Et cela auprès de tous nos militants, tous nos salariés et tous nos partenaires.

C'est, en fonction des sujets dont nous nous serons emparés, que nous traduirons cette promotion en documents, en ressources ou en mise en œuvre concrète.

La composition hybride de la commission doit constituer un atout pour que ces objectifs fassent sens, et il est important que chacun prenne conscience que c'est avec une participation régulière et active, qu'un enrichissement réciproque se construira et que les propositions plus pertinentes sur les sujets débattus émergeront.

Les propositions et productions de la commission font l'objet d'une circulation d'informations régulières avec les instances décisionnelles, qui les valident et les orientent.

La mise en œuvre opérationnelle des objectifs de cette commission se traduit dans le nouveau plan stratégique selon deux axes majeurs: élaborer des documents d'orientation; concevoir et développer des contenus de présentation de la FOL.

## A. ÉLABORER DES DOCUMENTS D'ORIENTATION

➤ Élaborer des documents d'orientation sur les thématiques définies par le bureau ou en proposition directe de la commission, après validation par les instances statutaires. Deux plaidoyers sont d'ores et déjà rédigés:

- Plateforme revendicative sur l'accompagnement des personnes exilées,
- Engagement fédératif pour la lutte contre les discriminations et le racisme.

➤ Prendre appui sur des actions du réseau au travers de dates emblématiques, nationales ou internationales, pour promouvoir les valeurs et les principes définis dans nos statuts et notre projet éducatif, au travers de documents d'accompagnement et de déploiement.



«Améliorer notre communication,  
faire connaître la FOL et  
ses actions»

Rencontres du personnel  
2021



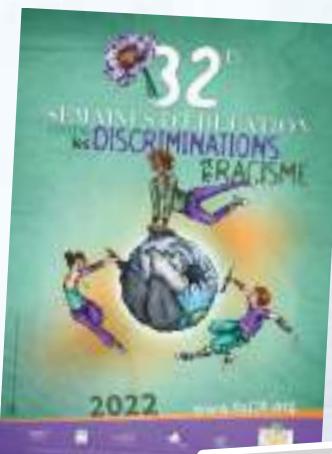
Le choix s'est porté pour la première année de mise en œuvre de notre programme sur la date du 20 novembre, avec le recensement de tous les projets réalisés dans l'ensemble des secteurs et une mise en perspective vers le déploiement d'autres actions.

- Renforcer la culture commune de tout acteur de la fédération et contribuer à l'instauration du sentiment d'appartenance à une association d'éducation populaire.

Cela passe par des moments institutionnalisés, comme les journées du personnel, au cours desquelles les rencontres s'effectuent de manière directe. Mais cela doit aussi se concevoir par l'accès à tous de nos textes supports, pensés comme autant d'appui à l'action et modalité de formation, quel que soit son statut et son secteur d'activité.

## B. CONCEVOIR ET DÉVELOPPER DES DOCUMENTS DE PRÉSENTATION

- Avoir une veille juridique; mettre en cohérence nos statuts avec les évolutions de pratique et de réglementation. La question de l'Économie sociale et solidaire doit les intégrer.
- Concevoir un document de présentation de l'association, modulable, différencié et adapté au public cible
  - Une association avec un statut juridique particulier
  - Une entreprise de l'économie sociale et solidaire
  - Une fédération d'association avec une mission de rassemblement
  - Un mouvement d'éducation populaire avec des idées à défendre
- Contribuer, en lien avec le groupe communication, à la réflexion sur la place de la FOL dans les médias et réseaux sociaux.



## ENTREPRENDRE ET INNOVER

**ENTREPRENDRE** et **INNOVER**, c'est oser être acteurs, donner un projet, ouvrir les consciences, être avant-gardiste, ne pas perdre notre identité, être force de propositions en se basant sur un solide socle, agir plutôt que réagir...

Ces premières définitions des mots **ENTREPRENDRE** et **INNOVER** ont permis de faire émerger trois thématiques de travail:

- **Un projet de mécénat**
- **La révolution numérique de la FOL**
- **Des nouveaux projets d'accueil en lien avec les besoins actuels.**

### A. UN PROJET DE MÉCÉNAT

La FOL 74 est une fédération départementale, et en son essence propre, elle poursuit les objectifs suivants :

- mieux se faire connaître sur le territoire
  - contribuer à asseoir et assurer son projet global à long terme sur le territoire et au-delà
- Un projet de mécénat en Haute-Savoie permettrait d'atteindre ces deux objectifs.

Un projet autour des réfugiés est en réflexion et en préparation, incluant un argumentaire développant les raisons des bénéfices des actions de mécènes concernant ce public: financements, dons de matériel, santé, aide au logement, etc...  
Les choix des partenaires du Mécénat devront être validés par le Bureau ou une commission qui aura été désignée par ce dernier.

### B. RÉVOLUTION NUMÉRIQUE DE LA FOL

#### Quatre thématiques se dégagent :

##### ➤ La promotion via le numérique

Une refonte de la communication de manière globale, et plus précisément du site internet de la FOL 74 et de la visibilité donnée à l'association à travers les réseaux sociaux est nécessaire. Une réflexion est donc engagée concernant l'accessibilité, la visibilité de toutes les actions sans en perdre les liens, en visant une potentielle harmonie. Il devient urgent de se mettre à la page et de créer de nouveaux outils de communication «au goût du jour» afin de mieux mettre en valeur les structures, les séjours, les activités de la FOL 74.

##### ➤ Les outils numériques au sein de la FOL 74

La crise sanitaire actuelle, associée à la transition écologique en cours modifie les habitudes de travail et les comportements de chacun dans une société en pleine mutation. D'ailleurs, des initiatives nouvelles n'ont pas attendu pour prendre place dans chaque secteur de la FOL 74: réunions sous forme de visioconférences, dématérialisation, télétravail...

À ce jour, l'étude et la modification des outils internes au sein de plusieurs secteurs, mais également avec les partenaires est donc un enjeu majeur. Une étude devient nécessaire concernant les coûts/rendements/efficacité des outils de travail internes actuels, afin de pouvoir ensuite se doter d'outils efficaces et appropriés.

« Que la FOL développe des projets innovants comme un toit pour deux générations »

*Rencontres du personnel 2021*

La commission doit être attentive aux évolutions de la société actuelle. Elle doit les accompagner et aider à leur maturation. Les bonnes pratiques de certains doivent servir aux autres. La commission se veut porteuse de cette vision globale et souhaite favoriser la transversalité. Elle doit également veiller à ce qu'un accompagnement des personnels à l'appropriation de nouveaux outils se développe, et sur le long terme.

### ➤ Le numérique inclusif

La FOL 74, en lien avec son réseau d'associations affiliées, va accueillir deux conseillers numériques, pour aller vers les publics éloignés du numérique. Le rôle des conseillers numériques est de proposer des ateliers thématiques, des accompagnements personnalisés ou des aides ponctuelles aux usagers désireux d'améliorer leurs compétences numériques. Au sein de ces ateliers, les conseillers numériques accompagneront les publics désirant apprendre à utiliser un ordinateur, une tablette ou un téléphone portable, à rechercher des informations et des contenus sur Internet, à écrire, envoyer et recevoir des courriels (employeur, proches, administration), ou encore à communiquer en visioconférence.

Un projet en partenariat avec la FOL 73 et FOL 38 pour développer un projet Minibus numérique, qui se déplacerait sur le territoire vers tout type de public: le « CAPT'N » (Camion Autonome Pour Tous du Numérique en Arc Alpin), est à l'étude. Il s'agit du développement d'actions d'éducation au numérique au sein d'un camion itinérant, équipé en matériel et en ressources éducatives.

### ➤ Le numérique éducatif

La lutte contre l'« illectronisme », le développement de formations pour nos réseaux et le développement d'actions d'informations générales auprès d'un public le plus large possible doivent devenir des combats de la FOL 74. La FOL 74, en accord avec ses intentions éducatives, a **un rôle éducatif à jouer**. Dans le cadre d'une réponse commune des FOL 74 et FOL 73, à l'appel des CAF 74 et CAF 73, un projet bi-départemental « Promeneurs du net », est en cours de déploiement sur la Savoie et la Haute-Savoie. Les Promeneurs du Net sont des professionnels, déjà présents sur un territoire, qui prolongent leur logique d'intervention auprès de la jeunesse via les réseaux sociaux. Les Promeneurs du Net peuvent avoir des profils variés (animateurs de centres sociaux, d'espaces jeunesse de PIJ, éducateurs de préventions), et incluent cette activité dans leurs pratiques. « Promeneurs du Net » est un label qui légitime la présence du professionnel sur les réseaux sociaux auprès des jeunes, des familles, et de la structure qui l'emploie. C'est aussi un réseau qui permet d'accompagner et de structurer les pratiques sur Internet. Plus largement, le dispositif accompagne les professionnels de la jeunesse à intégrer les réseaux sociaux dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes, avec une éthique claire et une professionnalité structurée. Le projet « CAPT'N » va également être développé avec les FOL 38 et 73. En effet, face à l'augmentation des enjeux numériques identifiés sur ces territoires, il apparaît indispensable d'essaier les interventions auprès des jeunes sur les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires mais aussi sur les territoires les plus éloignés. Pour favoriser cet « aller vers », un camion numérique Autonomes Pour Tous dit " LE CAPT'N " se déplacera sur l'Arc Alpin. Le camion sera ouvert à tout public jeune, équipé en informatique, et connecté à Internet. Un animateur compétent accompagnera tous les publics dans l'utilisation du numérique. Conçu pour accueillir 4 personnes en intérieur avec possibilité d'accueil en extérieur, le camion numérique développera des projets éducatifs numériques pour sensibiliser aux enjeux numériques actuels, pour permettre de développer l'esprit critique et favoriser l'inclusion numérique en permettant l'accès de tous aux outils numériques, l'autonomie de chacun et en développant les compétences individuelles.

## C. DE NOUVEAUX PROJETS D'ACCUEIL EN LIEN AVEC LES BESOINS ACTUELS

Chaque participant de la Commission a été invité à exprimer un rêve relié à un nouveau projet. Suite à ce recueil de rêves, une méthodologie de travail s'est avérée nécessaire pour pouvoir être force de propositions.

### Trois axes se dégagent :

- **Recueillir les besoins actuels** auprès d'un public varié: les partenaires, les usagers, mais aussi des jeunes/enfants (via les réseaux sociaux notamment), des collectivités, des directeurs de centres, des personnes porteuses de handicaps, des enseignants...
- **Travailler sur un état des lieux des accueils de la FOL 74 (en lien avec le Groupe Patrimoine)**: en travaillant sur:
  - le patrimoine de l'association
  - les projets pédagogiques des centres (en lien avec leur identité, le sens qu'on souhaite donner aux projets et l'ancrage sur le territoire)
  - les capacités d'auto-financement des centres
- **Travailler sur les projets des centres**:
  - en lien avec les besoins
  - en lien avec les directeurs et directrices de structures
  - en lien avec la localisation, les possibilités de chaque structure et l'ancrage sur le territoire
  - en lien avec l'identité des structures et le sens que l'on souhaite donner aux projets

### Trois priorités de travail sont données :

- **Priorité 1**: Travailler autour des structures du Sud de la France, en mandatant une expertise des capacités du patrimoine de la FOL 74 à évoluer et en étudiant les différentes possibilités en termes de construction.
- **Priorité 2**: Investir dans de l'hébergement et des locaux (et pourquoi pas multi-accueil) permettant l'accueil de l'activité du social et de l'activité du secteur de la formation.
- **Priorité 3**: Travailler à un projet d'achat ou de construction d'une nouvelle structure en Haute-Savoie (avec un site porteur en toutes saisons)

Par ailleurs, l'étude du projet du Centre de Vacances situé à Montvauthier, aux Houches/Vallée de Chamonix, commence, à l'initiative du directeur du centre. Un comité de pilotage est créé afin d'étudier le projet pas à pas et d'accompagner le directeur du centre dans la réflexion et la mise en œuvre du projet.

**La Commission Entreprendre et Innover se veut un laboratoire d'idées, un laboratoire d'expériences. Ce laboratoire demande des phases de tests, des allers-retours, des analyses...**

**Ce laboratoire permet aussi à la Commission d'évoquer de nouveaux sujets en fonction de l'actualité, en fonction des besoins reconnus de la FOL 74 et en fonction des échanges qui ont lieu.**

**C'est dans cette dynamique que les membres de la Commission souhaitent « entreprendre et innover ».**

## ÉDUQUER, SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE AU SERVICE DE NOS RÉSEAUX

La FOL74, mouvement d'éducation populaire, et acteur de l'économie sociale et solidaire est reconnue dans tous les domaines où elle s'investit, par sa détermination à concevoir des pédagogies éducatives «impliquantes» basées sur la motivation, l'importance de la pratique et un cadre collectif.

De nos statuts aux travaux de nos élus, des idées aux actes, la priorité est la construction de l'individu et du citoyen quel qu'il soit, du vivre ensemble et de la prédominance du bien commun. Notre action de formation et d'éducation se définit largement dans une pédagogie de la conscientisation où l'action critique est mise en avant dans une visée laïque et émancipatrice.

### Nous avons choisi trois champs d'actions à partir de groupes cohérents :

- **Le grand public.** Notre action éducative et formatrice existe indiscutablement dans nos propositions collectives (dans les accueils collectifs de mineurs, auprès des usagers des FJEP et des associations, dans les actions culturelles et sportives ...) Notre projet politique doit s'authentifier dans des actions qui se différencient des autres structures qui ne sont pas de notre réseau.
- **Le réseau.** Nous devons imaginer des nouveaux possibles avec tous ceux qui nous accompagnent: les enseignants des Écoles publiques les élus des associations affiliées, des collectivités territoriales et des Comités Sociaux et Économiques (CSE), et les fonctionnaires des services de l'État, mais aussi les usagers du service social même s'ils ne sont pas organisés en groupes formels.
- **Les salariés de la FOL74.** Tout en prenant en compte le contexte de la formation professionnelle déjà contractualisée entre l'employeur et ses salariés, nous souhaitons amplifier le lien entre l'association et le salarié pour que les deux se construisent ensemble.

### A. AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

La Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie et ses composantes (Salariés, bénévoles, associations, partenaires...) répondent toutes à un projet d'émancipation de l'individu. Elles participent à l'élaboration d'une société démocratique où le citoyen s'inscrit dans un projet collectif et non-individualiste. Toute personne peut être concernée par les différentes actions proposées.

Le loisir, la culture, le sport, la formation et le soutien aux personnes fragiles sont différentes pratiques qui composent la boîte à outil de la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie.

Nous devons être constamment en situation de questionnement, de remise en cause sur nos méthodes et nos ambitions lorsque nous construisons, préparons et menons des actions; surtout lorsque celles-ci ne sont pas associées à la compétence qui nous définit en premier lieu.

## Au quotidien, nous voulons affirmer plusieurs principes dans nos diverses propositions :

- L'accessibilité économique : Les difficultés économiques conduisent certaines personnes à ne pas pouvoir avoir accès à de nombreux services et dispositifs au sein de notre société.

- L'information, le débat et l'échange : L'émancipation se gagne par le développement de l'esprit critique. Dans ce sens, nos propositions se doivent d'être accompagnées d'analyses, d'échanges, d'informations complémentaires. Nous devons toujours faire acte de pédagogie, expliquer nos choix et assumer nos propositions. Nous devons oser aborder les sujets clivant même si cela est difficile et dérangeant pour faire émerger la raison et la recherche de la vérité.

- Une mixité des publics : La mixité est une nécessité, une richesse pour les débats et la pertinence de nos orientations et de nos actions.

- Des contenus en adéquation avec nos valeurs : Toute forme de discrimination par certains types de compétitions, par des valeurs identitaires propagées par les médias, les réseaux sociaux et différentes communautés n'ont pas leur place dans le périmètre de nos actions.

Il faudrait autour de quelques thématiques mutualiser nos réflexions et nos engagements dans des guides qui feront aussi acte de nos principes transversaux.

- **La pratique sportive** (Le groupe, la place de l'individu, la pratique, la citoyenneté, la santé, l'inclusion, l'âge, le handicap ...)
- **La pratique artistique** (Le lien entre apprenti et apprenant, l'expression, le partage...)
- **Les rencontres culturelles** (Le rôle du spectateur, l'échange, oser l'exigence...)
- **Un vivre et faire ensemble qui cultive la convivialité, la laïcité, le respect, le développement durable, l'éducation et la lutte contre les discriminations et le racisme, l'exclusion, le harcèlement**
- **L'accompagnement éducatif** (L'interculturalité, le collectif, la laïcité au quotidien, la parole de l'usager individuelle et collective...)
- **Le parcours universel de citoyenneté** (incluant les services civiques).



## B. À DESTINATION DU RÉSEAU

La FOL 74, à travers les Femmes et les Hommes qui la constituent, doit trouver sa place à côté de ses réseaux et de ceux qui les composent pour les informer et s'informer, pour se former et les former, être à l'écoute pour adapter ou créer des outils à leurs besoins.

### C'est pourquoi, nous souhaiterions développer 3 axes pour que la FOL74 :

- Devienne un réel centre de ressources et d'informations afin que les militants de nos réseaux puissent trouver des documents politiques et philosophiques de différents formats ainsi que des outils pratiques. Nous devons améliorer la diffusion de ces informations et documents en créant des outils de partage et de communication interne et externe communs (ex: Padlet). L'enjeu est de positionner, valoriser et identifier la FOL74 par rapport à ses actions (ex: les cartes de la fraternité...)
- Développe des programmes de formation en abordant bien sûr des aspects techniques mais aussi et surtout en développant une culture philosophique historique et politique: la démarche de projet, les relations avec les collectivités, les idées politiques et philosophiques, les courants pédagogiques, la dynamique de groupe et l'animation de réunion... Il est aussi nécessaire de faire connaître ce que font les réseaux: formations sportives, regroupements pédagogiques, conférences du cercle Condorcet etc...
- Construire une plus-value éducative à travers une réflexion permanente d'ingénierie pédagogique grâce à l'ensemble de ses réseaux pour développer l'Éducation Populaire et l'Économie Sociale et Solidaire.



## C. À DESTINATION DES SALARIÉS

Il s'agit de définir et amplifier le lien entre l'association « mouvement d'idées » et chaque salarié pour que les deux construisent mutuellement une culture FOL74 en s'appuyant sur les valeurs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire.

### C'est affirmer que :

➤ La FOL 74 est à l'origine une association créée par des bénévoles militants. C'est un mouvement laïque qui porte des valeurs de partage, de solidarité, de justice, d'égalité, de respect, de fraternité. Aujourd'hui, l'entreprise FOL 74 est au service du mouvement.

Les salariés sont indispensables à l'activité de la FOL74 ils ont bien sûr des droits et des devoirs légaux.

Dans le cadre des valeurs de l'association nous souhaitons qu'ils contribuent à son évolution et son orientation, au même titre que les bénévoles et les personnels engagés volontaires.

Pour que les deux construisent ensemble une FOL74 exigeante dans ses valeurs et ses actions

La formation à destination de tout salarié de la FOL74 est un investissement essentiel pour l'entreprise, mais aussi une source de motivation pour chaque salarié. Cette formation doit permettre à la FOL74 de faire face aux évolutions sociétales tout en restant inscrite dans ce qui est notre marqueur, l'éducation populaire et l'économie sociale et solidaire.

C'est aussi évoquer la volonté de cursus de formation professionnelle et militant du salarié tout au long de sa carrière au sein de la FOL74, de la journée d'accueil à la formation des cadres et chef de service, en passant par la journée du personnel et la semaine de congé pour un engagement volontaire, etc...

### Il s'agit donc de créer une culture commune en suscitant le militantisme, pour cela nous proposons :

➤ La réactualisation du document « Droit et devoir du Citoyen FOL »

➤ La création d'une charte de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire.

➤ Le développement logique du parcours du salarié FOL (journée d'accueil, journée du personnel...)

➤ La poursuite de la formation des cadres et agents de maîtrise.

«Améliorer la formation pour les nouveaux arrivants»

Rencontres du personnel  
2021



# FAVORISER L'ÉCOCITOYENNETÉ PAR L'ÉDUCATION POPULAIRE

## Pourquoi une commission écocitoyenneté à la FOL 74 ?

Nous devons comprendre, penser et agir dans un monde en transition où la biodiversité est menacée, le réchauffement climatique susceptible de bouleverser notre environnement et nos relations.

La FOL 74, mouvement d'Éducation Populaire, est au cœur de la vie de la cité. Pour ne pas subir ces dysfonctionnements, elle se doit de les anticiper ou au moins de les intégrer rapidement.

**L'éducation populaire est un outil réel d'émancipation des citoyens. Elle vise à démocratiser l'accès aux savoir-être et savoir-faire. Elle s'adresse à tous et tous les âges. Elle a pour but d'aider à la formation de citoyens actifs qui prennent réellement leur place dans la société.**

**L'éducation populaire peut donc sans aucun doute aider à atteindre l'objectif d'éduquer à l'écocitoyenneté.**

Le monde de demain se construit aujourd'hui ; le projet éducatif l'exprime bien : «toutes ces actions se nourrissent de l'observation constante des territoires où la FOL 74 agit, de la société dans laquelle elle vit et du monde qui l'entoure». La problématique de nos fondateurs était de rendre accessible à tous ce dont une élite disposait : le savoir, la culture, le sport pour tous, l'hygiène, la santé et les loisirs, tout cela pour permettre l'émancipation de l'être humain. Ce but n'a pas changé mais notre environnement certainement, il nous faut bien le connaître pour le prendre en compte et l'intégrer à la dimension de nos valeurs.

Il ne suffit plus seulement d'envisager une éducation au développement durable mais de faire de cette notion de développement



durable un but et un moyen. Toutes nos actions doivent être progressivement évaluées au regard de leur impact. Il ne s'agit pas, a priori, de supprimer quoi que ce soit, mais de les adapter au mieux, de leur donner le sens de cet objectif.

Il n'est pas suffisant d'énoncer ces valeurs et ces objectifs pour que tous et tout s'adaptent à nos souhaits. Ici rien de magique, juste la volonté de remettre au centre le sens de toutes nos actions. Même si le périmètre de nos activités s'est étendu, nous restons bien dans le champ de l'économie sociale et solidaire et c'est toujours avec nos valeurs, nos outils, notre méthode que nous mobilisons l'association au travers de ses salariés. Le but n'est pas de créer une activité pour dégager une plus-value commerciale mais bien de multiplier les terrains d'application de notre projet.

Le choix d'un label de certification doit nous guider dans cette démarche. Il sera aussi un indicateur d'évaluation de nos pratiques.

## Les défis liés au dérèglement climatique s'imposent à nous.

La commission se propose de travailler dans trois directions :

- 1) S'engager vers l'écoresponsabilité par les outils et la mobilité
- 2) Vers une charte d'engagement pour l'alimentation
- 3) Éduquer à l'écocitoyenneté

Au travers de ces trois axes nous essaierons de transmettre de l'information, diffuser tous les apports dans ce domaine, de produire des outils pour enrichir, harmoniser les pratiques de tous. Cela nous oblige à être à l'écoute des directeurs de nos centres, des associations, des partenaires.

Peu d'entre nous ont la vision totale de tout ce qui se pratique au sein de l'association.

À la lecture du compte rendu d'activité distribué chaque année lors de l'Assemblée Générale, on perçoit toute cette diversité.

Un des objectifs de la réorganisation de ces commissions peut être simplement la mutualisation de toutes ces pratiques. Un autre est de la positionner comme le point central de toutes ces questions au sein de notre fédération, pour recevoir les questionnements, apporter des éléments de réponses, diffuser l'information ...

« Intégrer  
l'écocitoyenneté  
dans les différents  
projets de la FOL »

*Rencontres du  
personnel 2021*

## **A. S'ENGAGER VERS L'ÉCORESPONSABILITÉ PAR LES OUTILS ET LA MOBILITÉ**

La question de l'écoresponsabilité est abordée à la FOL depuis quelque temps déjà, notamment par le biais d'un sous-groupe de travail issu du groupe « Procédures ». Depuis 2019, ce sous-groupe a déjà apporté une réflexion sur cette thématique, qui est notre base de départ pour le travail à mener dans les prochaines années. Ce groupe prend pleinement part aux réflexions et au travail sur le sujet « Procédures et Mobilités ».

Nous constatons que des actions sont déjà mises en place mais sont parfois méconnues ou non valorisées, elles concernent la question des déchets, de l'énergie, des véhicules entre autres... De plus, une enquête réalisée auprès des salariés, en 2019, montre que 99% des salariés sont sensibles à ces thématiques, 98% sont déjà dans ce type de démarche à titre personnel, notamment concernant le recyclage. Plus de 95% des salariés sont prêts à effectuer cette démarche écoresponsable au travail.

### **Suite à ces observations, nous avons identifié les axes de travail suivants :**

- a) Proposer et mettre à disposition des outils pour améliorer la démarche éco citoyenne
- b) Favoriser la réflexion autour des mobilités
- c) Communiquer en interne et à l'externe sur nos pratiques pour encourager et promouvoir l'écocitoyenneté

Nous déclinons ces axes avec des propositions concrètes d'actions (liste non exhaustive).

## **OBJECTIFS**

### **a. Proposer et mettre à disposition des outils pour améliorer la démarche écocitoyenneté :**

- Rédiger une charte de bonnes pratiques pour l'association
- Rédiger une charte de bonnes pratiques pour les salariés
- Recenser les associations et structures qui agissent en faveur de l'écocitoyenneté sur notre territoire
- Développer la formation
- Affirmer l'identité de nos centres en développant des projets avec pour fil conducteur fort l'écocitoyenneté

## b. Favoriser la réflexion autour de la mobilité

- Mettre en place une proposition de covoiturage pour les salariés
- Favoriser les mobilités douces pour les déplacements professionnels de proximité
- Proposer un questionnaire d'aide à la décision concernant les modes de transport utilisés pour les déplacements « longues distances »
- Mettre en place des mobilités douces dans les activités proposées aux différents publics accueillis dans nos centres, nos séjours de classes de découverte, de colos.

## c. Communiquer en interne et à l'externe sur nos pratiques pour encourager et promouvoir l'écocitoyenneté

- Utiliser nos outils de communication pour valoriser nos actions (newsletter, journal interne, site internet)
- Mettre en place des temps d'informations sur ces thématiques
- Participer à des journées ponctuelles de sensibilisation (par exemple : Journée mondiale pour le vélo le 3 juin ; journée mondiale du nettoyage le 21 septembre, semaine de la mobilité).

## B. VERS UNE CHARTE D'ENGAGEMENT POUR L'ALIMENTATION

L'alimentation est un enjeu majeur de santé publique, lutte contre l'obésité, les carences alimentaires, les allergies. L'alimentation joue un rôle capital pour le développement physique et mental.

L'alimentation est aussi un enjeu environnemental. Le choix des denrées alimentaires utilisées dans les structures de restauration collective a des incidences sur les filières de l'agroalimentaire et leur évolution. Tous les modes de production agricoles n'ont pas le même effet sur l'emploi, sur la pollution, la dégradation de l'environnement, sur la production des déchets, sur le lien au local, sur les modes de distribution et de transport des denrées.

Les produits alimentaires ne sont pas égaux sur l'impact planétaire.

Le responsable des achats est un acteur important dans les enjeux du développement durable autour de ces filières de production, de distribution des denrées.

Le repas est aussi un moment d'échange, de partage et d'éducation. Le rôle de l'animateur sous couvert du directeur est d'y veiller.

## OBJECTIFS

- Privilégier les produits sains, de qualité et leur saisonnalité
- Renforcer le travail avec le local, les circuits courts
- Préférer des denrées issues de l'agriculture biologique locale, du commerce équitable
- Achats économies en emballages, réflexion sur les pique-niques.
- Bonne gestion des quantités servies, éducation au goût pour les convives.
- La question des déchets et du gaspillage alimentaire est ici encore très importante car tout le monde y est confronté et la loi EGALIM 2 fixe des objectifs précis : l'objectif national en France est de réduire le gaspillage alimentaire, d'ici 2025, de 50 % par rapport à son niveau de 2015 dans les domaines de la distribution alimentaire et de la restauration collective. Qui en est responsable ? Chaque individu, l'acheteur, l'animateur... Il faut aussi penser au suremballage, vers une consommation plus sobre, la récupération, le recyclage, la constitution de compost.

## C. L'ÉDUCATION A L'ÉCOCITOYENNETÉ

L'écocitoyenneté est le plus souvent définie comme « l'émergence d'une conscience généralisée incitant les individus à prendre en compte dans leurs actions quotidiennes les conséquences que leurs actes sont susceptibles de produire sur l'environnement, dans le présent mais aussi à moyen et long terme » (Dejeant-Pons et Kiss, 2003).

Notre action ne peut se limiter à la diffusion de bonnes pratiques.

Rappelons que certains de nos centres et associations sont déjà investis depuis un certain temps dans cette démarche écocitoyenneté (certains avaient le label CED).

Beaucoup d'écoles sont investies dans l'écocitoyenneté. Des moyens y sont mis en place: éducation morale et civique. La FOL, en tant qu'association complémentaire de l'école, a un rôle important à jouer dans ce domaine.

Promouvoir une écocitoyenneté, suppose de mobiliser une pédagogie de projet prenant en compte la visée critique du développement durable. Elle permet à la fois de découvrir un nouvel environnement, d'en comprendre la diversité, la fragilité.

Une grande partie des enfants fréquentant nos centres发现 aussi un autre milieu de vie; ce doit être l'occasion de les éduquer à la complexité de ces éco systèmes.

Il faut changer de paradigme, l'homme et son milieu de vie qu'il modifie selon ses besoins, jusqu'à le détruire, pour tendre vers l'homme dans un milieu de vie dont il s'oblige à maintenir l'équilibre. Nous ne partons pas de rien, ces questions se posent déjà depuis longtemps au sein de notre association. Nos centres permanents sont des lieux d'observation et d'étude de la biodiversité, étudier l'impact sur le milieu pour essayer de le limiter (les déchets, les rejets), protéger humains, faunes et flores et autant que possible. À partir de ces connaissances, les utiliser pour renforcer le travail avec les enseignants (classes de découverte, USEP) par des ateliers pédagogiques pour les élèves comme cela se pratique déjà.

**Il est nécessaire d'organiser la formation des professionnels à différentes méthodes pour transmettre aux usagers des outils liés au développement durable :**

- Former davantage les jeunes, à être de véritables citoyens responsables, sans oublier d'étendre notre action aux adultes. Tous doivent devenir respectueux de leur environnement et acteurs de changements.
- Décliner l'éducation à la citoyenneté et la développer au travers de toutes nos actions et manifestations: Rencontres du Film des Résistances, Semaines d'Éducation contre les Discriminations et le Racisme, Festival Au Bonheur des mômes etc ...



# OBJECTIFS

- Développer là aussi l'esprit critique, pour forger sa propre opinion en comparant diverses sources d'information et en questionnant la fiabilité des sources, faire vivre la démocratie au sein des différentes structures: gouvernance partagée, modes de prise de décisions collectives, renforcer le travail d'équipe...

• S'impliquer dans des manifestations départementales mises en place par les acteurs locaux au niveau du développement durable – Être plus présent sur le territoire avec les autres quant à cette thématique. Investir les campagnes nationales, lutte contre les déchets, journée nature ...

Développer des projets départementaux au niveau du développement durable etc... À voir avec les associations de protection de la nature, Aster, LPO, FRAPNE, France Nature Environnement...

• Proposer des engagements personnels et volontaires au sein des structures, (par exemple des groupes autour de thématiques de l'écologie)

• Organiser un temps fort dans l'année autour de l'écocitoyenneté avec les salariés et les élus

• Au sein de notre réseau associatif dans le cadre des affiliations d'associations, aider à la prise en compte du critère Développement Durable, les sensibiliser sur ce domaine, les accompagner dans ces démarches

• Reconnaissance de la FOL comme acteur du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire. (modification des statuts).

L'ambition de l'association est d'affirmer **un choix politique fort et clair sur cette question.**

La commission, regroupant salariés œuvrant au quotidien et élus les accompagnant par leur soutien et leurs orientations, se voudrait d'être le moteur de ces évolutions nécessaires à la préservation de notre environnement. Elle est là pour être à l'écoute de tous les acteurs qui la solliciteront ou qui auront besoin d'informations, le site internet et les nouveaux moyens de communication pouvant en être les vecteurs

Il existe déjà beaucoup de réalisations dans ces domaines, la mutualisation est le premier des objectifs qu'elle se fixe.

À terme le regroupement de toutes ces propositions dans une charte d'écocitoyenneté permettra une plus grande lisibilité de ces actions.



## FOL74

3 avenue de la Plaine – 74 000 ANNECY

04 50 52 30 00 – [fol@fol74.org](mailto:fol@fol74.org)

[www.fol74.org](http://www.fol74.org) - [linktr.ee/fol74](https://linktr.ee/fol74)